

I.F.I.I.P
**Institut de Formation, d'Insertion
et d'Ingénierie Pédagogique**

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Siège social : 12 bis, chemin du Mont Saint Loup
-34 300 AGDE -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

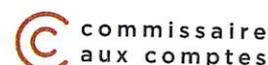
Exercice clos le 31 décembre 2023

Axylis Audit

Technoparc Mazeran – 417 rue du lieutenant de Montcabrier – 34500 BEZIERS

Tél. 04 67 30 48 30

SARL au capital de 8 000 € - Siren 383 808 854 – APE 6920 Z



I.F.I.I.P

Institut de Formation, d'Insertion et d'Ingénierie Pédagogique

Association Loi 1901

Siège Social : 12 bis, chemin du Mont Saint Loup – 34 300 AGDE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de l'Association I.F.I.I.P,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association I.F.I.I.P relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'annexe expose les méthodes comptables retenues concernant les règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Collectif

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le

cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés,

l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Béziers

Le 09 Mai 2024

Laure CAUCAT

Associée

Commissaire aux comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	296	296		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 093	1 981	112	143
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 445	2 445		
	Autres immobilisations corporelles	36 875	27 105	9 770	14 906
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 260		3 260	3 260	
TOTAL (I)	44 969	31 827	13 142	18 309	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	53 586		53 586	19 057	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	114 257		114 257	126 554	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	15		15	15	
DISPONIBILITES	186 369		186 369	225 247	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	306		306	600
	TOTAL (II)	354 533		354 533	371 472
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	399 502	31 827	367 675	389 781	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			3 260	3 260	
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		143 142
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	142 935		
Report à nouveau	206		
Excédent ou déficit de l'exercice	(14 330)	(8 536)	
Total des fonds propres (situation nette)	2 763	(5 794)	
	Total des fonds propres	131 575	128 812
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subv d'inv affectées à des biens renouv</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice		
	Total des fonds propres		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subv d'inv affectées biens renouv		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds propres Total des fonds associatifs	131 575	128 812
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	14 632	10 885
	Total des provisions	14 632	10 885
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers	5 529	8 915
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	38 482	52 385
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	58 156	49 399
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	8 650	8 650	
Produits constatés d'avance			
	110 651	130 735	
	Total des dettes	221 467	250 084
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	367 675	389 781
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	2 763,16	(5 793,59)
	(1) Dont à moins d'un an	221 467	244 568
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	13	



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(654)	22
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 950	1 135
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		3 950	1 135
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	140	204
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		140	204
RESULTAT FINANCIER		3 810	931
RESULTAT COURANT avant impôts		3 155	953
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	45	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		45	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	32	1 232
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		5 491
Total des charges exceptionnelles		32	6 723
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13	(6 723)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		405	24
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées			
TOTAL DES PRODUITS		709 441	649 166
TOTAL DES CHARGES		706 677	654 959
EXCEDENT ou DEFICIT		2 763	(5 794)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		10 375	10 375
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL		2 834	10 375
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		13 209	20 750
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations		10 375	10 375
Personnel bénévole			
TOTAL		2 834	10 375
TOTAL		13 209	10 375



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Objet social :

L'association a pour objet la formation, l'insertion, l'ingénierie pédagogique et, d'une façon générale, toutes activités s'y rattachant.

Nature et périmètre de l'activité réalisée :

Créée sous l'impulsion de psychologues et de travailleurs sociaux, l'association intervient sur les champs de l'action sociale, de l'insertion professionnelle et de la connaissance des problèmes inhérents aux publics en difficulté.

L'association est présente au quotidien sur les terrains de l'exclusion afin de repousser sans cesse toutes formes de ségrégations.

Règles et Méthodes Comptables :

Le bilan de l'exercice présente un total de 367 675 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 709 441 euros et un total **charges** de 706 677 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 2 763 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.



Faits caractéristiques

Etat exprimé en euros

Conformément au règlement CRC N°2000-06 sur les passifs, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

- La provision pour indemnité fin de carrière a été calculé en fonction des préconisations de la convention collective :
 - 1/2 mois de salaire pour une ancienneté de 1 à 5 ans
 - 1 mois de salaire pour une ancienneté de 5 à 10 ans
 - 1.5 mois de salaire pour une ancienneté de 10 à 15 ans
 - 2 mois de salaire pour une ancienneté de 15 à 20 ans
 - 2.5 mois de salaire pour une ancienneté de 20 à 30 ans
 - 3 mois de salaire pour une ancienneté de plus de 30 ans.
-
- L'effectif moyen de personnel pour l'année 2023 est de 15.12 salariés.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	10 503				10 206	296
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 503				10 206	296
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement	3 866				1 773	2 093
Instal technique, matériel outillage industriels	2 445					2 445
Instal., agencement, aménagement divers	4 704					4 704
Matériel de transport	18 082					18 082
Matériel de bureau, informatique et mobilier	50 432				36 344	14 089
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	79 530				38 117	41 413
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 260					3 260
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 260					3 260
TOTAL	93 292				48 323	44 969



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	10 503	(10 206)		296
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 503	(10 206)		296
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement	3 724	31	1 773	1 981
Instal technique, matériel outillage industriels	2 445			2 445
Autres instal., agencement, aménagement divers	672	470		1 142
Matériel de transport	9 031	3 616		12 647
Matériel de bureau, mobilier	48 610	1 049	36 344	13 316
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	64 481	5 167	38 117	31 531
TOTAL	74 983	(5 040)	38 117	31 827



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	10 885	3 747		14 632
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		10 885	3 747		14 632
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL		10 885	3 747		14 632
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		3 747		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 260	3 260	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	53 586	53 586	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	14	14	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	105 111	105 111	
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 132	9 132	
Charges constatées d'avance	306	306		
TOTAL DES CREANCES		171 409	171 409	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	13	13		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	5 516	5 516		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	38 482	38 482		
	Personnel et comptes rattachés	21 409	21 409		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 590	33 590		
	Impôts sur les bénéfices	405	405		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 751	2 751		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	8 650	8 650		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	110 651	110 651			
TOTAL DES DETTES		221 467	221 467		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 399			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds propres				
- Valeur du patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires				
Réserves pour investissements				
Réserves de trésorerie				
Autres réserves	143 142			143 142
Report à nouveau	(8 536)	(5 794)		(14 330)
Résultat de l'exercice	(5 794)	2 763	(5 794)	2 763
Autres fonds associatifs				
- Apports avec droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisé				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'équipement				
Subventions d'investissement reçues avec obligation d'amort.				
Taxe d'apprentissage affectée aux équipements scolaires				
Autres subventions d'investissement				
Droits des propriétaires				
TOTAL	128 812	(3 030)	(5 794)	131 575



Evaluation des contributions volontaires en nature

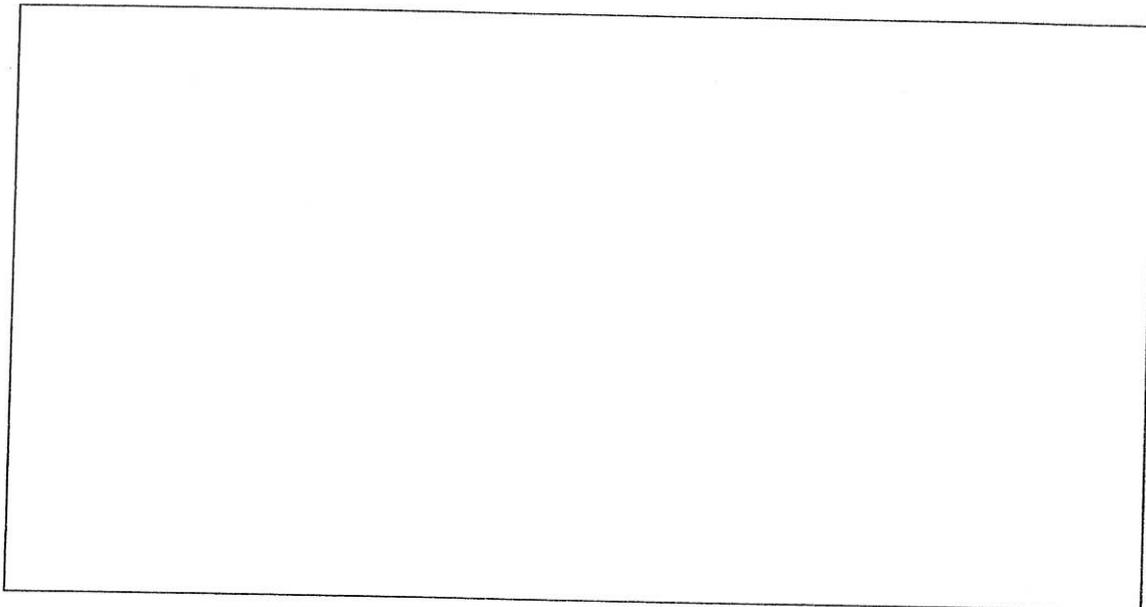
Répartition par nature de produits		31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature PRET DE LOCAUX DONT BENEFICIE IFIIP		10 375	10 375
Prestations en nature		10 375	10 375
Bénévolat PERSONNEL BENEVOLE 200H VALORISE AU SMIC CHARGE		2 834	
		2 834	
	Total	13 209	10 375
Répartition par nature de charges		31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens PRET DE LOCAUX DONT BENEFICE IFIIP		10 375	10 375
Prestations		10 375	10 375
Personnel bénévole BENEVOLAT 200H VALORISE AU SMIC CHARGE		2 834	
		2 834	
	Total	13 209	10 375



Produits à recevoir (avec détail)

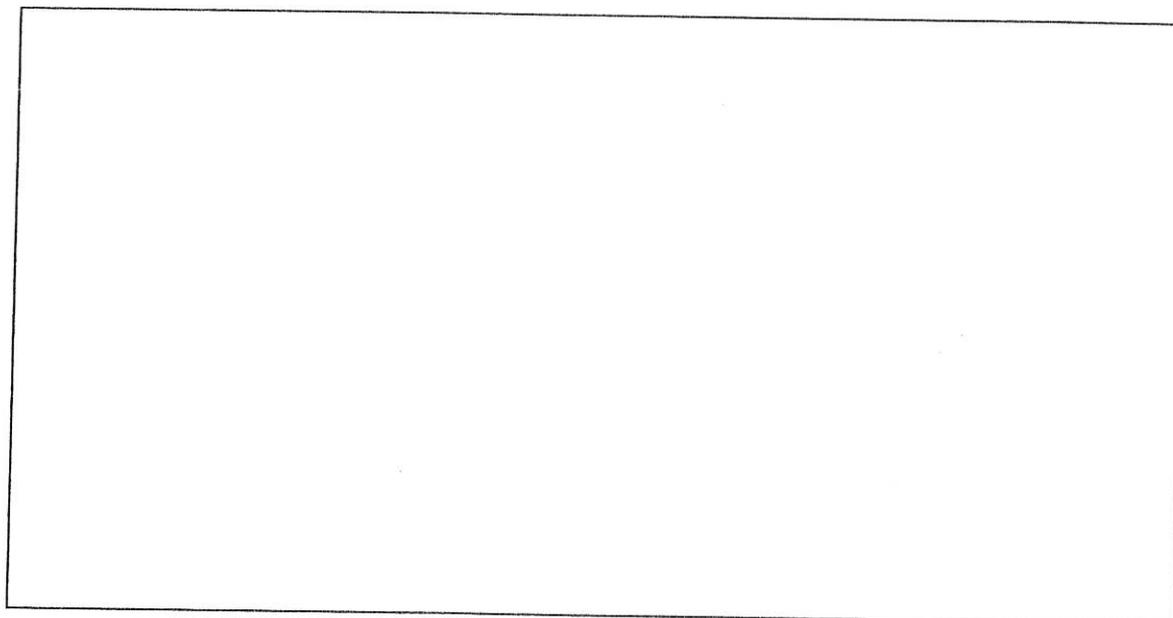
Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		3 946	(3 946)	-100,00
Autres créances	9 132	59	9 073	N/S
TOTAL	9 132	4 005	5 127	128,01



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13		13	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 087	47 241	(29 154)	-61,71
Dettes fiscales et sociales	29 465	23 551	5 914	25,11
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	47 565	70 792	(23 227)	-32,81



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	306	600	(294)	-49,00
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	306	600	(294)	-49,00

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE :

- Assurance : 169.78 €
- Frais de parking : 136€



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	110 651	130 735	(20 083)	-15,36
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	110 651	130 735	(20 083)	-15,36

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

- Subvention AI : 102 512,34 €
- Subvention LAM : 3 333,33 €
- Subvention Conseiller Numérique : 3 666,67 €
- Subvention TNE : 1 250,00 €

